

Assemblée Générale du Club

Mercredi 17 Mai 2016 à 19h au gymase St Simon.

Ordre du jour DEFINITIF:

1. Accueil des membres et contrôle des présences
2. Nomination d'un président de séance et de 2 scrutateurs
3. Approbation du procès verbal de l'AG de 2016 (cf Annexe)
4. Bilan sportif
5. Bilan des manifestations
6. Bilan financier
7. Approbation des comptes
8. Proposition de nouvelle cotisation pour la saison prochaine (cf Annexe)
9. Objectifs 2017/2018
10. Budget provisionel
11. Eventuels points additionnels
12. Élection du nouveau comité (liste des candidats en Annexe)
13. Élection de deux vérificateurs aux comptes
14. Clôture de l'AG et verre de l'amitié autour d' un buffet

Droit de vote et procuration

- Le droit de vote est réservé aux membres actifs ayant adhéré au club depuis plus de 6 mois. Les membres âgés de moins de 16 ans sont représentés par leur représentant legal
- Un membre présent peut représenter 3 autres membres au maximum, sur procuration écrite présentée à l'AG (modèle plus bas).

Parents des juniors

Les parents des juniors sont invités à participer à cette AG.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question et au plaisir de vous voir bientôt.

Marine, pour le comité.

Liste des candidats à l'élection du comité :

BENOIT Sylvain

BOUVET Laurence

DELCROS-PECCATTE Robin

FRECHIN Trudi

PACE Alberto

PACE Marine

ZOLLET Gérard

PROCURATION

Je soussigné(e).....

Donne procuration à

Mr, Mme, Mlle.....

Pour tous les votes qui auront lieu lors de l'Assemblée générale
du Club de volleyball de Ferney-Prevessin

Le mercredi 17 mai 2017.

Chaque personne pourra se présenter avec un maximum de 3
procurations.

Fait à:

Le:

Signature



Proposition de changement dans le financement du club (point 8 de l'agenda)

Par le comité du club : Sylvain Benoit, Laurence Bouvet, Frédéric Debellut, Robin Delcros Peccatte, Trudi Frechin, Alberto Pace, Marine Pace, Gérard Zollet.

A l'assemblée générale ordinaire du 17 Mai prochain, les membres seront invités à s'exprimer sur le futur du club pour faire face à ses difficultés financières. Ce document a pour but d'expliquer ces difficultés et les solutions proposées pour y remédier. A l'assemblée, vous exprimerez par vote votre opinion sur la proposition ici décrite et ce document devrait fournir suffisamment d'information à l'avance pour limiter le débat. Si vous avez des questions, les membres du comité sont à votre disposition pour vous fournir toute information supplémentaire. Eventuellement, si certains membres souhaitent formuler des propositions alternatives qui feraient l'objet d'un vote à l'assemblée ou des amendements, celles-ci devront être soumises au comité au minimum 10 jours avant l'assemblée avec le soutien d'un minimum de 6 membres (selon la procédure décrite à l'article 9.3 des statuts du club).

Problème actuel

Depuis quelques années le club boucle systématiquement ses exercices comptables en puisant dans son épargne. Concrètement, alors que la cotisation annuelle est restée inchangée (75 EUR/an), nous avons observé les changements suivants :

- 1) Une augmentation significative des membres (surtout « jeunes »)
- 2) Une augmentation significative des frais liés à la participation du club au sein de la Fédération suisse de Volley
- 3) Une réduction importante des bénévoles nécessaires au fonctionnement du club
- 4) Le manque ou la perte de sponsors

Le cumul de ces quatre tendances aura pour conséquence d'engendrer un épuisement des réserves financières du club dans un avenir proche et l'impossibilité pour le club de financer un certain nombre d'activités (surtout pour les jeunes) qui, dans d'autres clubs, sont pratique courante.

Le montant actuel de la cotisation ne couvre même pas le coût direct de chaque membre (maillot et short pour chaque joueur, prix des ballons, des boissons et de la nourriture lors de l'assemblée générale et des tournois internes, les frais d'inscriptions des équipes aux championnats et la coupe, frais d'arbitrage, formation, etc...)

Historiquement, notre club a pu maintenir des cotisations très basses grâce à des sponsors et des bénévoles dont la participation à des activités assurait d'importantes rentrées d'argent. Aujourd'hui, avec 75 EUR/an, nous avons la cotisation la plus basse comparée aux autres clubs qui participent aux championnats genevois dont les cotisations varient entre 250 et 500 CHF/an. De plus, de nombreux clubs obligent leurs membres à générer une rentrée d'argent, par exemple en achetant des billets de loto/loterie pour 100 – 150 CHF que chaque membre peut revendre à des tiers (travail de bénévolat) ou qui resteront à sa charge (s'il préfère payer de sa poche).

La réduction des bénévoles ainsi que le manque de sponsors a soumis le club aux contraintes suivantes :

- Pour le tournoi Open de septembre, les 3000 EUR de dotation étaient fournis traditionnellement par des sponsors membres du club ou démarchés par des membres bénévoles. Les deux dernières années, le manque de bénévoles a obligé le club à acheter directement des lots à hauteur 3000 EUR, ce qui correspond aux cotisations de 40 membres.
- Lors du dernier tournoi Open, le comité a failli annuler cette manifestation à cause du manque de volontaires. Le peu de volontaires a dû absorber une quantité de travail considérable pour assurer le fonctionnement du tournoi.
- Le manque de bénévoles pour organiser le « Marché de Noël » de Prévessin a obligé le club à renoncer à y participer. Ceci a représenté une perte de plusieurs milliers d'euros qui a été récupérée par d'autres associations.
- Cette année, la participation de nos équipes jeunes aux championnats suisses nous coûtera 1200 CHF, dépense non planifiée.
- Le club a eu des difficultés à financer un certain nombre d'activités comme la sortie annuelle aux Volley Master de Montreux (pas encore organisée) ou des sorties ou des camps d'entraînement pour nos jeunes.

Pour résoudre ce problème financier, le trésorier du club a calculé que la cotisation à partir de l'année prochaine devait doubler au minimum.

Une problématique supplémentaire

En plus de la situation budgétaire difficile, le club a perdu un nombre important de volontaires qui sont nécessaires à son fonctionnement. Cette décroissance des volontaires a mis en évidence deux attentes différentes de la part des membres et la proposition qui suit devrait permettre à ces deux cultures de retrouver un club conforme à chaque attente. En particulier le club devrait :

- 1) Pouvoir fournir un « service » le plus professionnel possible aux membres qui, ayant payé une cotisation, demandent un minimum de professionnalisme en retour, sans avoir l'obligation de s'engager personnellement.
- 2) Favoriser le volleyball dans un fort esprit « club » coopératif et bénévole où un maximum de membres fait vivre le club et participe activement à l'organisation d'activités qui sont à la base de son fonctionnement. Les personnes engagées qui ont cette culture « club » fortement basée sur le bénévolat peuvent s'attendre à bénéficier d'une cotisation réduite, en vue de leur engagement personnel.

Pour concilier ces deux cultures, cette réforme propose de ne plus forcer les membres à être des bénévoles mais leur laisser le choix. Cela permettrait à tout membre de s'inscrire dans un club qui fonctionne comme il le souhaite. Les membres qui privilégient le service pourront obtenir un service de qualité avec une cotisation raisonnable et les membres qui veulent s'engager comme bénévoles pourront le faire avec des conditions avantageuses.

Quelques principes de cette réforme

Tout d'abord le comité souhaite préserver l'idée d'absence de toute forme de rémunération dans le club. Donc, la proposition n'induit aucun remboursement ou paiement des

membres mais uniquement des réductions sur leur cotisation. Il est à noter que compte tenu des montants très faibles par rapport aux heures de travail rendu, ces réductions restent symboliques et expriment la reconnaissance du club vis-à-vis des membres bénévoles qui favorisent l'esprit « club ».

Cette proposition devrait répondre aussi à l'insatisfaction de certains membres qui ont arrêté le bénévolat car ils n'y voyaient aucun signe de reconnaissance de la part du club pour leur engagement comparé aux membres qui préféreraient un service complet.

Cette proposition souhaite que tous les membres payent une cotisation minimum, même s'ils sont particulièrement actifs dans le bénévolat. Pour cette raison, la proposition prévoit que tous les membres (exception faite des arbitres et entraîneurs), payent au minimum un quart de la cotisation pleine.

Proposition

La cotisation pleine augmente à 160 EUR tout en restant parmi les plus basses des clubs concurrents mais pour les membres qui s'engagent, ils ont la possibilité de ne payer qu'une fraction (40 ou 80 ou 120 EUR), c'est-à-dire moins que la cotisation actuelle. En tout cas, un bilan sera établi chaque année lors de l'assemblée générale pour revoir la situation.

Concrètement :

- 1) La cotisation passe de 75 à 160 EUR (hors licence).
- 2) Les membres qui payent la cotisation pleine peuvent s'attendre à un service comme aujourd'hui sans aucune obligation de s'engager comme bénévole.
- 3) Les membres qui trouvent la nouvelle cotisation un peu chère ou qui ont envie de donner un coup de main au club peuvent récupérer une partie de cette cotisation allant jusqu'à 75%. Ce maximum de 75% récupérable signifie que tout le monde paye un minimum de 40 EUR de cotisation (exception pour les arbitres et entraîneurs qui récupèrent 100% de la cotisation).
- 4) Pour garantir le budget, le trésorier du club établit le nombre de « réductions de cotisation » à distribuer. Dans l'analyse actuelle, nous avons estimé à 32 cotisations le montant que le club pourrait se permettre de ne pas encaisser s'il avait suffisamment de bénévoles. 32 cotisations correspondent à $32 \times 4 = 128$ réductions de 25% de cotisation disponibles pour les membres. Le nombre de places limité permet de restreindre les risques financiers et de forcer les membres à s'engager à l'avance. Un exemple des 128 réductions disponibles prévues pour la prochaine saison est dans l'annexe 1 de ce document.
- 5) L'ensemble de ces réductions de 25 % sera publié sur le site web et / ou sur des doodles. Les membres pourront bénéficier de ces opportunités en s'inscrivant sur la base de « premier venu premier servi ».
- 6) Un membre particulièrement bénévole qui cumule plus que 3 réductions verra sa réduction de cotisation plafonnée à 75% et devra toujours payer le minimum de 40 EUR (exception pour arbitres et entraîneurs)
- 7) Dans le bulletin d'inscription de l'année suivante, les membres déclareront les déductions auxquelles ils ont droit, correspondant aux engagements réalisés pendant la saison écoulée. Les nouveaux membres du club payent la cotisation

entière la première année. Les membres qui quittent le club perdent leur droit à ces réductions. Un exemple du nouveau formulaire d'inscription est dans l'annexe 2.

Du point de vue comptable, pour atteindre le budget nécessaire au club d'environ 27'000 EUR nous avons le scénario suivant : (170 membres – 32 cotis déduites) x 160 EUR + 5000 subvention Sivom = 27080 EUR

Pour les arbitres et les entraîneurs, rien ne change, la participation au club reste gratuite – comme c'est déjà le cas.

Annexe 1 : Exemple de liste des réductions

- 3) 45 réductions à 25% pour les volontaires dans l'organisation du tournoi Open
- 4) 45 réductions à 25% pour les volontaires organisant le 14 Juillet
- 5) 6 réductions à 25% pour tâches ponctuelles (organiser des voyages, commandes)
- 6) 6 réductions à 75% pour tâches administratives récurrentes
 - Gestion des maillots (distribution, achat, tenir l'inventaire)
 - Gestion du matériel (achat, tenir un inventaire, entretien, et rangement de temps en temps...)
 - Recherche de sponsors et/ou de lots lors d'une manifestation importante
 - Gestion de la trésorerie
 - Gestion du secrétariat, des minutes et tâches administratives
 - Gestion de l'organisation des activités jeunes dans son ensemble
- 7) 10 réductions à 25% pour les marqueurs ayant marqué min 2 fois dans l'année
- 8) 9 réductions à 25% pour les membres du comité

TOTAL= 121 réductions à 25% (ce qui laisse de la marge pour atteindre 32 cotisations, en sachant que ce chiffre peut changer)

Annexe 2 : proposition pour le nouveau formulaire d'inscription

FRAIS D'INSCRIPTION & MODALITES DE PAIEMENT

<p>Cotisation pleine : <input type="checkbox"/> 160 €</p> <p>Cotisation réduite : <input type="checkbox"/> 120 € <input type="checkbox"/> 80 € <input type="checkbox"/> 40 € <i>selon barème de déductions ci-dessous</i></p> <p>Entraîneurs & arbitres <input type="checkbox"/> dispense de cotisation</p> <p>Licence <input type="checkbox"/> _____ <i>selon catégorie</i></p> <p>Caution Maillot Compétition <input type="checkbox"/> 100€ * <i>Chèque encaissé en cas de non-retour du maillot en fin de la saison</i></p>	<p>Banque :</p> <p>N^{os} chèques :</p>		
<p><u>Déductions de cotisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 % Participation à l'organisation du tournoi Open (septembre 2017) Nombre de réductions à 25%: _____ (1, 2 ou 3) • 25 % Participation à l'organisation de la manifestation du 14 Juillet 2017 Nombre de réductions à 25%: _____ (1, 2 ou 3) • 25 % Tâches ponctuelles fournies au club sur demande du comité <i>(tâches administratives, commandes, ...)</i> Nombre de réductions à 25%: _____ (1, 2 ou 3) • 50 % Tâches importantes fournies au club sur demande du comité _____ (1, 2 ou 3) <i>(organisation d'une sortie sur plusieurs jours, d'une manifestation, ...)</i> • 75 % Tâches récurrentes fournies au club sur demande du comité _____ (1, 2 ou 3) <i>(gestion matériel, gestion maillots, inventaire, sponsors, trésorerie, secrétariat ...)</i> • 25% Marqueur actif, membre du comité _____ (1 ou 2) <p style="text-align: right;">Pourcentage global de déductions (max. 75%) = _____</p>			
<p><u>Calcul de la réduction</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous avez une déduction de 25%, votre cotisation est réduite à 120 € • Si vous avez deux déductions de 25% ou une déduction de 50%, votre cotisation est réduite à 80 € • Si vous avez une déduction cumulée de 75% ou plus, votre cotisation est réduite à 40 € • Si vous êtes arbitre actif ou entraîneur, vous pouvez déduire la totalité de la cotisation. 			
Proposé en option			
	Qté	Taille	<p>Total équipement textile :</p> <p>N° chèque :</p> <p>Banque :</p>
<input type="checkbox"/> Veste 40 €			
<input type="checkbox"/> Pantalons : 20 €			

Procès verbal de l'Assemblée Générale

22 Juin 2016 – Gymnase St Simon, Prévessin

Personnes présentes ou représentées : S.Armand, S.Benoit, C.Bountheung, A-L.Bourachot, E.Bouvet, L.Bouvet, L.Brunat, P.Brunat, G.Cerrai, F.Debellut, M.Defosse, R.Delcros Peccatte, S.Desert, M.Di Mauro, G.Di Mauro, A.Di Mauro, V.Donnet, M.Diez-Ibanez, N.Dinar, S.Errera, T.Felix, E.Filliastré, R. Filliastré, T.Frechin, C.Geslin, P.Geslin, P.Hardant, V.Huret, S.Leveque, N.Leveque, A.Lossent, S.Montbarbon, A.Pace, M.Pace, N.Perera, C.Perera, R.Pescini-Gobert, F.Pippia, Y.Provost, M.Sauvage, E.Wagner, G.Zollet.

La séance est ouverte par le Président.

Ordre du jour

1. Accueil des membres et contrôle des présences
2. Nomination d'un président de séance et de 2 scrutateurs
3. Approbation du PV de l'AG de 2015
4. Bilan sportif
5. Bilan des manifestations
6. Bilan financier et Approbation des comptes
7. Objectifs 2016/2017
8. Budget provisionnel
9. Points additionnels
10. Élection du nouveau comité
11. Élection de deux vérificateurs aux comptes
12. Clôture de l'AG et verre de l'amitié autour d'un buffet

1. Accueil des membres et contrôle des présences

42 membres sont présents ou représentés, par procuration d'autres membres ou par représentation de leurs enfants.

Le quorum (25% de l'effectif total du club, 185 membres) n'étant pas atteint par manque de 5 voix, le président propose aux membres présents si ils souhaitent que l'AG ait lieu dans ces conditions. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Nomination d'un président de séance et de deux scrutateurs

Le Président confie à Yoan et Pierre la mission de scrutateurs. Gérard se propose comme président de séance.

3. Approbation du procès verbal de l'AG de 2015

Il est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

4. Bilan sportif

- **F2** - Valérie. L'équipe bien que pas très nombreuse a fini en première position. Elle remercie de la part de l'équipe Raymond et Frank pour leur coaching.
- **M2 - Miguel**. L'équipe a fini en 6ième position.
- **M2 - Matthieu**, remplaçant Nicolas. L'équipe a perdu en 1/2 finale de la coupe.
- **RELAX Femmes** – Mathieu. Objectif atteint pour cette équipe qui est montée en catégorie A. A fini en 4ième position sur 9.
- **RELAX Hommes - Paul**, remplaçant Fabio. l'équipe a fini en 2ieme moitié de tableau, catégorie C.
- **RELAX Hommes B - Pierre**. Première position. L'équipe va monter en catégorie C.
- **LOISIRS -Yoan** : Gros effectif en début de saison, bonne ambiance. Rosanna a secondé Yoan pour encadrer l'équipe. Yoan continue la saison prochaine.

Les deux sponsors MOBALPA et TRANSPORTS MULLER sont remerciés pour le financement des vêtements des équipes LOISIRS et F2.

Gérard mentionne le bon équilibre du club avec environ 1/3 de femmes, 1/3 d'hommes, 1/3 juniors < 16 ans.

- **Eveil et Jeux : Sylvain B.** s'occupe de ce groupe depuis 6 ans avec ± 9 enfants. 4 passent en catégorie supérieure. 4 restent dans le groupe, 1 part. Sylvain sera remplacé par Virginie et sa maman. 9 inscrits pour la saison prochaine.
- **U11 - Thierry**. Une équipe finit en 1ere position en ayant gagné tous les matchs, la 2ieme équipe finit en 5ieme position. L'entraînement a pu bénéficier du terrain équipé en travers de la salle. Thierry quitte l'entraînement des U11 pour prendre l'équipe U17-U19. Le club recherche un entraîneur pour ce groupe qui compte 17 inscrits dont 6 nouveaux qui renforceront probablement le groupe Eveil et jeux en début de saison.
- **U13 - Laurence** pour Michal et Fabio. Très bonne année puisque les 2 équipes inscrites en championnat terminent respectivement 5^{ème} et 9^{ème} sur un total de 17 équipes. 27 inscrits pour la saison prochaine, dont une équipe garçons pour la première fois depuis longtemps.
- **U15 - Frank**. L'équipe a joué dans le groupe B, a fini 5ieme en perdant un match. En moyenne 14 joueuses par entraînement. Reprise des U17-U19 avec Thierry et Virginie. Stage résidentiel organisé la dernière semaine d'août dans la Vallée de Joux (33 enfants, 7 encadrants).
- **U17-U19- Antonello + Eric**. 2 joueuses blessées en début de saison, ce qui a impacté sur la performance initiale. Belle performance en 2ieme partie de saison (4 victoires sur 4 matches joués). Antonello reprend les U15 la saison prochaine.
- **Groupe débutantes - Eric**. Groupe motivé qui a bien progressé sur la saison. Eric continue la saison prochaine. Laurence rapporte le feedback positif reçu par le lycée international qui a observé l'impact bénéfique en terme de motivation et stimulation sur les joueuses du lycée.

Organisation de la saison prochaine

Les inscriptions des juniors pour la saison prochaine ont eu lieu en Juin. Compte-tenu de l'effectif important, une sélection aura lieu début septembre dans certaines équipes.

Perspectives par équipe:

- 9 en E&J. Recrutement possible de nouvelles recrues.
- 17 en U11
- 23 à 27 en U13
- 9 en U15. Recrutement possible de nouvelles recrues, déjà expérimentées.
- 16 en U17 et 8 en U19.
- Recrutement possible également pour les débutantes U15, U17 et U19.

Gérard remercie Laurence pour son investissement remarquable dans l'administration de toutes les équipes Junior.

5. Bilan des manifestations

Fête du 13 juillet - Trudi:

Bilan extrêmement positif, beaucoup de volontaires. 4000 Euros de bénéfice pour chacune des 3 associations (Mairie, ski club et Volley club). Pour organiser la fête de cette année, Trudi a éperdument besoin de volontaires pour aider : 5-6 personnes nécessaires l'après-midi et 20 personnes le soir. Trudi insiste que tous les volontaires s'inscrivent dans le doodle pour faciliter la logistique et réduire le stress avant la soirée. Egalement tous les membres sont invités à apporter des gâteaux/tartes, qui sont une contribution importante à cet événement.

Doodle : <http://doodle.com/poll/p2qhgfqzm8av2x3c>

Tournoi OPEN de Septembre- Sylvain D

Tournoi 2015 : 35 équipes. Effectif moins important car moins de publicité et reprise après une année d'arrêt.

Tournoi 2016 : il est prévu le dimanche 4 septembre. Cette année, on a besoin d'une personne pour s'occuper de la dotation (décrocher ou acheter des lots). Une 1ere réunion aura lieu dans quelques semaines.

6. Bilan financier et Approbation des comptes- Frédéric

Voir documents en Annexe.

Situation saine.

Certains investissements ont été effectués cette année, en empruntant 1000 Euros sur notre épargne.

La trésorerie a été un peu pénalisée par la conjoncture : franc suisse fort, hausse du prix des licences.

Les comptes ont été validés par les vérificateurs, Pierre et Giulia.

10 membres supplémentaires cette année, essentiellement des juniors.

La contribution du SIVOM est d'environ 6900 euros.

45% des recettes du club sont couvertes par le sponsoring du SIVOM et la recette du 13 juillet, d'où l'importance énorme de cet événement. Le complément est financé par les cotisations.

Le comité rappelle qu'il soutient les stages organisés pour les juniors, comme ceux de 2015 et 2016 ainsi que la formation des entraîneurs donc les encadrants sont invités à soumettre au comité toutes leurs propositions.

Bilan sur le matériel – Sylvain D.

Equiperment de la salle de Sergy. Budget d'environ 4000 euros.

Renouvellement du matériel usagé (ballons, ...). Procuration d'un set de petit matériel à chaque entraîneur, équipement de la section Beach (ballons, filet, ...)

Changement du système des poteaux, testé dans la salle de Sergy. La mairie va installer une séparation des zones de stockage entre le club de badminton et notre club.

Mise en place d'un plan de renouvellement de l'équipement vestimentaire et du matériel. Le club a signé un contrat moral de 3 ans avec un fournisseur (Topseb) pour l'équipement vestimentaire des membres.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Objectifs 2016-2017

Le club est doublement récompensé par 3 victoires, U11, F2 et Relax Hommes B. Célébration jeudi 23 juin à la CoopBeach Tour à la Rotonde du pont du Mt Blanc.

Un appel pour former des nouveaux marqueurs est lancé par Alberto car le club en manque régulièrement.

8. Budget prévisionnel

Budget sensiblement équivalent à celui de cette année ~ 30000 Euros. Frédéric rappelle que l'investissement massif des membres aux événements organisés par le club est essentiel car il représente la moitié du budget du club.

Le comité propose une réflexion sur l'impact d'une légère augmentation des cotisations qui permettrait d'avoir une marge plus confortable pour des dépenses exceptionnelles et de se prémunir contre le risque d'une réduction voire d'une annulation de la subvention du SIVOM.

9. Points additionnels

Miguel soumet un point additionnel; il propose qu'un pot soit organisé par l'équipe réceptrice du club à l'issue des matches à domicile. Cela s'appliquerait aux équipes adultes intéressées.

Cette proposition est acceptée par vote à main levée à l'unanimité moins une abstention. Une ligne 'frais de réception' apparaîtra dans le budget de la saison prochain.

10. Élection du nouveau comité

Le comité actuel est déclaré démissionnaire, selon les statuts.

Sylvain D, ne souhaite pas se représenter. Gérard remercie Sylvain D. pour son investissement exceptionnel au sein du comité.

Le nouveau comité, élu à l'unanimité, est composé de:

1. BENOIT Sylvain
2. BOUVET Laurence
3. DEBELLUT Frédéric
4. DELCROS-PECCATTE Robin
5. FRECHIN Trudi
6. PACE Alberto
7. PACE Marine
8. ZOLLET Gérard

11. Élection de deux vérificateurs aux comptes

Giulia Cerrati et Pierre Hardant sont élus à l'unanimité, à main levée.

12. Clôture de l'AG et verre de l'amitié

Dégustation d'un couscous accompagné des desserts préparés par nos membres.

Procès verbal rédigé par Marine Pace, secrétaire du club.

ARRETES DE CAISSES

EUR 17 JUIN 2016		
€	Nb	ToT
0.01		0
0.02		0
0.05	26	1.3
0.1	3	0.3
0.2	18	3.6
0.5	9	4.5
1	10	10
2	7	14
5	7	35
10	7	70
20	1	20
50	1	50
100		0
200		0
TOTAL		208.7

CHF 17 JUIN 2016		
SFr	Nb	ToT
0.05	9	0.45
0.1	4	0.4
0.2	19	3.8
0.5	6	3
1		0
2	2	4
5	1	5
10	1	10
20	1	20
50	2	100
100		0
200		0
TOTAL		146.65

Trésorier
Stéphane Frédéric
 17/06/2015

Vérificateur 1

LIARDANE Perron
 17.06.15

Vérificateur 2

Rosal BRUNER